

PROJET PÉDAGOGIQUE

Année scolaire 2024 - 2025



Accueil Collectif de Mineurs
École primaire - Rue des Vauroux 28300 Amilly

Clément Le Poullen et l'équipe d'animation



Sommaire

L'organisateur

L'Association
Le Projet éducatif

L'Accueil de Loisirs

L'environnement
Le public et les horaires d'ouverture
Journée- type
Les locaux

L'équipe d'Animation

Le rôle du directeur
Le rôle des animateurs
Présentation de l'équipe
Les objectifs pédagogiques

Les programmes et les
activités
La communication
Les règles de vie & la vie
quotidienne
La sécurité
L'évaluation

Introduction

Ce projet pédagogique a pour but de définir tous les éléments nécessaires au bon fonctionnement de l'accueil de loisirs d'Amilly pour l'année 2024-2025.

Ce document est considéré comme un contrat moral entre tous les acteurs concernés.

Ce document a été principalement rédigé par le directeur de la structure. Cependant les objectifs du projet ont été définis en réunion d'équipe.

Grâce à cette collaboration, chaque animateur pourra plus facilement proposer des projets d'activités se rapprochant au mieux de nos objectifs.

Si l'on souhaite que notre projet atteigne ses objectifs, il sera nécessaire que chacun le lise, le comprenne et le respecte tout au long de l'année.

Ce document commencera par une présentation de la structure, de l'équipe pédagogique, des objectifs suivis par l'organisation et l'évaluation du projet.

L'organisateur

L'Association

L'association AD PEP28 (Association Départemental des Pupilles de l'Enseignement Public d'Eure-et-Loir) créée sous la loi 1901 fait partie d'une fédération de 97 associations départementales regroupées en 22 unions régionales.

Cette association a pour but de compléter l'action de l'enseignement public et contribue à l'éducation et à la formation des enfants, des jeunes mais aussi des adultes.

Cette association gère des activités dans des établissements médico-sociaux, dans la petite enfance, lors de séjours et classes découvertes, dans des centres sociaux, des ALSH, des espaces jeunes et des lieux périscolaires.

Le siège de l'association se situe à l'adresse suivante :

AD PEP 28 - 3 rue Charles brune 28110 Lucé. Tél : 02.37.88.14.14

Le projet éducatif

Un projet éducatif fort, des temps de loisirs pour répondre aux attentes des jeunes et de leurs parents

Plusieurs axes :

- Apprendre à vivre ensemble
- S'enrichir d'expériences nouvelles, culturelles, sportives et scientifiques
- Accéder à plus d'autonomie
- Favoriser des initiatives individuelles
- Participer à des projets collectifs
- Créer et développer l'accompagnement à la scolarité et l'aide à la parentalité
- Comprendre l'environnement pour le respecter

Des accueils adaptés :

L'association P.E.P 28 est reconnue d'utilité publique, ils défendent le droit aux loisirs et s'emploient à proposer des accueils de qualité au plus juste prix, offrant toutes les garanties et autorisations nécessaires.

Des possibilités pour tous :

Avec plus de 150 sites en France et à l'étranger et des centaines de séjours, l'association répond à la demande et aux besoins de chacun : enfants, familles et collectivités.

Des activités multiples et enrichissantes :

En plus d'une vie quotidienne de qualité, les activités répondent aux valeurs de laïcité, de citoyenneté et de solidarité des P.E.P. Les accueils de loisirs P.E.P sont un lieu d'épanouissement personnel, de créativité, de socialisation auquel tous les enfants ont droit, sans prendre en compte leurs origines sociales, culturelles ou religieuses.

LE PROJET ÉDUCATIF EST PARTAGÉ :

- Avec les jeunes et les familles

La diversité des enfants et jeunes accueillis est un facteur d'enrichissement du groupe. L'épanouissement de chacun est favorisé. Les relations avec les familles sont indispensables.

- Avec les équipes d'animations

L'organisation des différents accueils est confiée par l'association à des équipes d'animation, placées sous la responsabilité de directeurs diplômés qui sont garants de la sécurité et de l'accueil des enfants.

Chaque animateur adhère au projet éducatif et participe à la création du projet pédagogique.

L'équipe de direction est mandataire et le représentant direct des P.E.P dont il défend les valeurs et les intérêts. Il assure les relations avec les familles et à un rôle formateur avec l'ensemble des animateurs.

L'équipe d'animation répond aux conditions réglementaires actuelles. Les animateurs sont garants de la sécurité physique, morale et affective de l'ensemble des enfants accueillis.

- Avec les partenaires :

Les temps éducatifs s'inscrivent dans une logique de complémentarité « éducation partagée » dont chacun, parents, enseignants, cadres éducatifs, associations... est responsable et auxquels tous doivent contribuer.

- Avec les personnes en situation de handicap :

L'association s'engage à favoriser l'inclusion de personnes en situation de handicap dans les différents accueils, à assurer à ses équipes une formation spécifique à l'accueil de la personne en situation de handicap, à informer tout futur intervenant que l'organisme est signataire de la charte de déontologie sur l'accueil, à réunir les conditions optimales et à organiser des réunions de concertation pour un bon déroulement de l'accueil des personnes.

DES LIEUX À VIVRE, DES TEMPS À VIVRE :

Chaque accueil s'inscrit dans un environnement qu'il convient de respecter et valoriser.

L'association favorise l'éducation à l'environnement ainsi qu'au développement durable.

L'hygiène est un aspect important de la vie en accueil de loisirs, c'est un facteur santé, de bien-être et d'éducation. Les activités de sensibilisation à l'environnement permettent l'acquisition d'attitudes nouvelles et favorisent l'ouverture d'esprit.

Aucune activité ne remplit son rôle si elle ne s'inscrit pas dans une volonté d'enrichissement de l'enfant. Les activités proposées par les enfants ou les animateurs constituent des occasions d'expression, de communication et de rencontre. Elles permettent l'initiative, la prise de responsabilité et entraînent des acquisitions diverses.

L'Accueil de loisirs

L'environnement

L'accueil de loisirs est implanté dans le village d'Amilly. C'est une commune d'Eure et Loir appartenant à la Communauté d'Agglomération de Chartres métropole. La population de la commune est de 2.000 habitants actuellement, d'après le site internet de la commune.

La commune est idéalement située, puisque nous sommes à six kilomètres de Chartres et à moins d'une heure de Paris.

L'accueil de loisirs est situé :
Rue des Vauroux - 28300 Amilly

Le public et les horaires d'ouverture

Le public accueilli sur la structure d'Amilly est issu principalement de la commune, néanmoins nous pouvons accueillir des enfants venant de toute la Communauté d'Agglomération de Chartres métropole et aussi des communes extérieures, dans la limite des places disponibles.

La capacité d'accueil est de :

- o 16 enfants d'âge maternels - de 3 à 5 ans
- o 24 enfants d'âge élémentaires - de 6 à 12 ans

L'accueil de loisirs est ouvert tous les mercredis de l'année scolaire ainsi que lors des vacances d'automne, d'hiver, de printemps et de juillet.

Les horaires d'ouverture sont de 7h30 à 18h30

Accueil du matin jusqu'à 9h et départ à partir de 17h.

Journée type

La vie quotidienne de l'accueil de loisirs constitue un élément important à la réussite du projet pédagogique. En effet, ces différents moments sont les piliers d'une journée d'animation puisque les différentes activités s'animeront sur ces rituels. Ces passages obligatoires répondent à des besoins d'autonomie, de convivialité et d'apprentissage.

MERCREDIS & VACANCES SCOLAIRES - MATERNELS	
7h30 - 9h	Accueil des enfants échelonné
10h00 – 11h15	Activités manuelles et/ou sportives selon le programme
11h30 – 12h15	Repas du midi
13h00- 14h00 DE 5 À 6ANS	Temps calme
13h00 – 15h30 DE 3 À 4ANS	Sieste
14h00 – 16h00	Activité manuelles et/ou sportives selon le programme Rangement de l'activité
16h00 – 16h30	Goûter
16h30 – 17h00	Temps libre
17h00 – 18h30	Accueil des parents échelonné Temps libre

MERCREDIS & VACANCES SCOLAIRES – ÉLÉMENTAIRES	
7h30 – 9h00	Accueil des enfants échelonné
9h00 – 10h00	Temps libre Temps de paroles / Point sur la journée / présentation des activités et répartition des groupes
10h00 – 11h30	Activités manuelles et/ou sportives selon le programme d'animation Rangement de l'activité
12h15 – 13h15	Repas du midi
13h30 – 14h00	Temps calme Coloriage, jeux de sociétés, lecture
14h00 – 16h15	Activité manuelles et/ou sportives selon le programme Rangement de l'activité
16h15 – 16h45	Goûter
17h00 – 18h30	Accueil des parents échelonné Temps libre

Lors des temps libres, différents pôles d'activités calmes seront installés (Dessins, jeux de société, activités manuelles).

Le rangement de l'activité s'effectuera avec les enfants qui auront participé à l'activité. Durant les différents temps libres, les animateurs seront disponibles et à l'écoute des enfants : jeux, discussions, lectures... Les différents temps sont aussi l'occasion pour les animateurs de préparer leurs futures animations.



Les locaux

La structure est composée :

- De deux salles d'activités, l'une destinée au groupe maternel et l'autre au groupe élémentaire
La salle maternelle est réservée à l'ALSH toute l'année, la deuxième est partagée avec l'accueil périscolaire sur le temps scolaire
- D'une petite cuisine qui se trouve dans la salle maternelle
- D'un espace bureau pour le directeur qui se trouve également dans la salle maternelle
- D'une grande salle type salle des fêtes - La salle Émile Lelièvre
- D'une petite salle de sieste partagée avec le Relai Petite Enfance (REP)
- De deux préaux extérieurs ainsi que deux cours d'école
- Des sanitaires extérieur

Pour le mois de juillet, la Mairie met à disposition une partie de l'école maternelle qui est composée :

- D'un grand préau intérieur destiné aux activités
- Un espace sanitaire avec douche
- Une salle de sieste



L'équipe d'animation

Le rôle du directeur

Le directeur est en accord avec le projet éducatif de l'association et le transmettra à l'équipe d'animation. Il définit les limites éducatives de la vie en groupe.

Il est responsable en priorité des enfants, mais également du matériel et des locaux mis à disposition. Il est également responsable de toute l'équipe d'animation présente dans l'accueil de loisirs. C'est pourquoi, il ne doit pas négliger toute la partie relationnelle afin que les journées d'accueil se déroulent le mieux possible.

Vis-à-vis des animateurs, le directeur a un rôle très important, celui de formateur.

Il a un rôle important d'organisateur de l'accueil et doit fixer des objectifs précis, respectant le budget prévu par l'association dans le cadre de la délégation de service public.

Il est également responsable de la comptabilité.

LE DIRECTEUR A POUR MISSION :

- o Responsabilité du fonctionnement et de l'organisation de la structure
- o Gestion de l'équipe d'animation (écoute, décision, motivation, cohésion ...)
- o Gestion de l'organisation interne (feuilles d'appels, fiches sanitaires)
 - o Garant de la sécurité et de la réglementation
 - o Gestion financière, matérielle et administrative
 - o Communication avec les familles, les partenaires
 - o Garant de la mise en œuvre du projet pédagogique

Le rôle des animateurs

Chaque animateur apportera sa propre expérience de l'activité qu'il maîtrise et de son vécu de la vie en collectivité.

Il veillera au bien-être des enfants (sur les plans affectifs, matériels ou alimentaires).

Il sera présent, à l'écoute auprès des enfants, en vivant avec eux les différents moments de la journée.

Il doit savoir motiver les enfants lorsqu'il propose et mène une activité. En cas de prestation de service, il doit être le trait d'union.

Il veillera à maintenir un esprit de détente, tout en étant ferme quand la raison et la sécurité l'exigeront. Il accompagnera les enfants vers une autonomie, tout en participant aux activités et aux tâches de la vie quotidienne.

Un animateur ou le directeur, diplômé PSC1 (Premier Secours Civique niveau 1) ou équivalence, en complément du travail d'animation, s'occupera de toute la partie « infirmerie » : Il devra gérer des stocks (compresses, pansements...) et il sera responsable des médicaments pour les enfants ayant un P.A.I (Projet d'Accueil Individualisé).

LES ANIMATEURS ONT POUR MISSION :

- o Animation des temps d'activités
- o Garant de la sécurité affective, physique et psychologique des enfants
- o Garant du respect de la réglementation
- o Garant de l'hygiène
- o Gestion de l'accueil des enfants, du rangement et de la propreté des salles
- o Participation à l'accueil des familles et aux réunions de préparation, d'évaluation et de bilan
- o Compléter les fiches de sorties pour tous déplacements extérieurs

Présentation de l'équipe des mercredis

Noms et prénoms	Diplômes	Fonctions / Tranches d'âges
Clément Le Poullen	BPJEPS Activité Physique pour Tous BAFA- BAFD	Directeur
Louan Voydeville	CAP Petite Enfance (Apprentissage)	Animatrice 3-5 ans
Lise Delage	BAFA	Animatrice
Lauryn Joachim	CAP PE	Animatrice
Mathias Noel	BAFA - PSC1	Animateur Assistant Sanitaire
Antonin Métringer	C.P.J.E.P.S	Animateur

L'équipe est amenée à être modifiée lors des vacances scolaires en fonction des congés de chacun. Elle est renforcée par des animateurs, majoritairement en Contrat d'Engagement Éducatif (CEE) ou par des stagiaires en formation BAFA.



Les objectifs pédagogiques

Les objectifs pédagogiques pour l'année 2024-2025 ont été établis en concertation avec l'ensemble de l'équipe d'animation lors d'une réunion.

Permettre aux enfants de s'épanouir au sein de l'accueil de loisirs

En proposant un panel d'activités variées et ludiques	Mise en place d'un thème pour chaque période Proposer divers ateliers : sportifs, culturels, créatifs. Proposer de nouvelles activités chaque jour En proposant une sortie par semaine lors des vacances scolaires
En prenant en compte les avis et envies de chaque enfant accueilli	Mise en place d'un temps de parole chaque matin Évaluation tous les soirs (météo de la journée) S'adapter à leurs envies en proposant plusieurs activités Faire évoluer le planning s'ils ne sont pas réceptifs Chaque jour, des moments "OFF" seront proposés : chant, danse, ... lors des temps libres et des temps d'accueils

Impliquer les familles dans la vie de l'accueil de loisirs

En instaurant des moments de convivialité et en se rendant disponible	Organisation à chaque fin de période, ou de semaine lors des vacances, de "soirée parents": spectacle, boum, animation en tout genre... Répondre aux questionnements des parents lors des temps d'accueil du matin et du soir mais aussi par téléphone et par mail en dehors des jours d'ouverture
En les sollicitant à différents moments	Évaluation sur la qualité de l'accueil, de l'équipe, des animations... sous différentes formes : questionnaire par QR code, temps d'échanges... Demande de matériels de récupération pour certains ateliers

Les programmes et les activités

Nous proposons différents domaines d'activités afin de proposer un large choix aux enfants et diversifier les pratiques. Nos activités sont orientées vers le jeu en général, les réalisations collectives et individuelles d'art plastique et les jeux sportifs.

Afin d'organiser au mieux les temps d'accueil, une réunion de préparation est mise en place tous les lundis après-midi, l'objectif est de faire le point sur le mercredi précédent et de préparer le suivant.

Les activités proposées peuvent être répertoriées de la manière suivante :

- Le jeu sous différentes formes : jeux sportifs, jeux de société, grands jeux, jeux de constructions
- Activités artistiques
- Activités physiques et sportives
- Activités scientifiques
- Activités multimédia
- Les sorties

Chaque animateur a comme objectif de proposer un projet d'animation par période ou à l'année selon leurs envies.

Les activités doivent être mise en place de manière ludique, avoir un sens, un but et répondre au mieux aux besoins et attentes de chaque enfant.

Au-delà des activités mises en place, n'oublions pas de respecter pour chaque enfant, sa capacité de décider, son sens créatif, son besoin d'expression.

Nous favoriserons la démarche de projets individuels ou collectifs en fonction de leurs envies.

L'accueil de loisirs dispose d'un matériel de base important mais qui est complété selon les types d'activités proposées. Nous veillons à ce que la régie soit bien équipée et rangée afin de faciliter le travail des animateurs.

À la fin de chaque activité, les animateurs devront autoévaluer leur séance. Ils devront répondre aux questions suivantes :

Qu'est ce qui a fonctionné ?

Qu'est ce qui n'a pas fonctionné ?

Qu'est ce que je changerais si je remettrais en place cette activité ?

Le ressenti des participants ?

Chaque animateur s'emparera des outils qu'il aura choisis pour sa propre évaluation : questionnaire, grille d'évaluation ...

Il faut prendre en compte que l'évaluation est une partie importante de l'activité afin de savoir si, par la suite, cette activité pourra être reproposée aux enfants.

En ce qui concerne les sorties, nous faisons appel à des prestataires de service. Une sortie par semaine sera prévue lors de toutes les vacances scolaires, nous n'avons pas la possibilité de proposer des sorties lors des mercredis.

LES PROGRAMMES D'ANIMATIONS POUR LES MERCREDIS ET LES VACANCES SONT AFFICHÉS À CHAQUE DÉBUT DE PÉRIODE ET ÉGALEMENT TRANSMIS AU COORDONNATEUR, AVANT DIFFUSION.

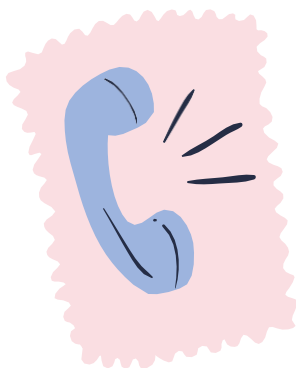
Communication

Quotidiennement, toute l'équipe d'animation sera disponible pour échanger avec les familles lors des temps d'accueils. Le directeur est joignable par téléphone et par mail tous les jours pour répondre aux différentes demandes des familles.

Tous les soirs nous affichons les informations **suivantes** : activités du jour repas, gouter et temps de sieste sont mises à destination des familles afin de permettre aux parents d'accéder à l'ensemble des informations sans avoir à nous solliciter.

Un point accueil a été mis en place, afin d'accueillir les parents et les enfants, dès leurs arrivées dans l'accueil de loisirs. Un animateur sur le temps du matin est détaché de ses fonctions pour être entièrement disponible pour répondre aux différents questionnements des parents en ce qui concerne le directeur il gère l'accueil du soir.

Concernant la communication entre les animateurs et le directeur, des réunions de régulation seront prévues toutes les semaines.



Les règles de vie & la vie quotidienne

Les règles de vie

Les règles de vie sont nécessaires pour nous construire (enfants et adultes) autour de valeurs.

Les règles de vie vont permettre une vie quotidienne et collective de qualité. Elles sont mises en place avec l'équipe d'animation et les enfants en chaque début de période. Elles seront signées par tous les occupants de l'accueil de loisirs et seront accrochées dans les salles d'activités.

En ce qui concerne les maternels, les règles se feront sous forme d'images ou de photos, leur permettant une meilleure compréhension et l'accessibilité directe par le visuel.

Lors des sorties, des consignes supplémentaires s'ajouteront pour garantir la sécurité des enfants et le respect des autres.

Les règles de vie doivent permettre aux enfants, de se sentir en sécurité, de comprendre les limites posées et apprendre à les respecter et de discuter avec l'adulte sur le respect ou non des règles.

Mais ils doivent également permettre à l'équipe d'animation, de travailler de manière cohérente, d'adopter un discours commun face aux comportements rencontrés et d'affirmer un rôle d'adulte référent, garant de la sécurité et de la loi.

En cas de non-respect des règles, la démarche à suivre est la suivante : Chercher à savoir et comprendre comment cela s'est passé, discuter calmement avec l'enfant ou les enfants impliqué(s) à l'écart du reste du groupe, mesurer la gravité de l'acte pour chercher une solution de réparation adaptée à la faute commise et déléguer aux collègues ou au directeur, la prise en charge de l'enfant si on ne se sent pas capable de le faire.

IL NE FAUT SURTOUT PAS DONNER UNE SANCTION DISPROPORTIONNÉE À LA FAUTE COMMISE, NE PAS BRIMER, DÉVALORISER, HUMILIER OU INSULTER UN ENFANT.

La vie quotidienne

Les repas et les goûters :

Ils sont un moment de calme, de détente et d'échange. Le repas est un moment convivial et agréable où les enfants et les animateurs échangent librement dans un calme apprécié de tous.

Ce moment ne doit pas être un moment de contrainte. Les enfants mangent selon leurs appétits et goûtent à tout. Ils permettent la découverte d'aliments pas forcément courant à la maison.

Avant d'aller manger, chaque enfant passe aux sanitaires et se lave les mains. Pendant le repas, les enfants ne sont pas autorisés à se lever sauf en cas d'urgence. À la fin du repas, chaque enfant participe pour débarrasser les tables et attend calmement que le groupe soit prêt à partir.

Pour les goûters, c'est un moment propice pour mettre en place une petite réunion de bilan, ou chaque enfant aura la parole et exprimera avec ses mots, comment s'est passée sa journée, de donner son ressenti sur les activités.

Les goûters seront variés.

Les temps d'accueils :

Ce sont les seuls moments de la journée où les parents voient le travail des animateurs.

Les parents amènent les enfants dans les salles correspondantes. L'animateur d'accueil dirige les enfants et répond aux questions éventuelles des parents.

Une équipe d'animateurs est chaque jour chargée d'accueillir les enfants et les parents. Pour l'accueil du soir, l'organisation est identique.

Remarque : Pas de départ d'enfant de l'accueil de loisirs avant 17 heures sauf pour des raisons médicales ou exceptionnelles.

Toute personne autre majeure que le responsable légal devra disposer d'une autorisation signée par celui-ci, s'il n'est pas déjà noté dans le dossier d'inscription, pour venir chercher l'enfant et devra présenter une pièce d'identité.

Les temps libres / temps calmes :

Des temps libres seront prévues pour les enfants avant et/ou après l'activité en fonction de l'achèvement et du rangement de ces dernières, mais aussi en tenant compte de la fatigue ou de l'énervement du groupe.

Les temps libres seront sous la surveillance des animateurs.

Afin de respecter au mieux le rythme des enfants, après le repas du midi, un temps calme sera mis en place. Il permet aux enfants de se reposer et commencer à digérer.



La sécurité

La sécurité est la partie la plus importante dans un accueil de loisirs.

Il faut tout d'abord commencer par respecter les quotas d'encadrement mais également les qualifications des animateurs.

Lors des sorties, il ne faut surtout pas oublier : les fiches de sortie avec le nom, le prénom ainsi que le numéro de la personne à joindre en cas d'urgence, la trousse à pharmacie, fiches sanitaires et il faut également respecter le code de la route lors des déplacements à pieds.

Mettre en place les choses suivantes pour que l'accueil soit le plus sécurisé possible :

- Stocker le matériel pédagogique dans une régie où les enfants n'ont pas accès ou seulement avec un animateur
- Stocker les produits dangereux dans le local d'entretien,
- Stocker les produits pharmaceutiques dans une pharmacie
- Organiser des simulations d'évacuations tout au long de l'année
- Afficher les règles de vie dans les salles d'activités
- Afficher les plans d'évacuations dans chaque salle d'activité
- Veiller à ce que chaque animateur ait en sa possession une trousse à pharmacie complète pour chaque sortie

En ce qui concerne la trousse à pharmacie, elle doit être vérifiée et complétée avant chaque sortie. Le carnet d'infirmerie est vérifié tous les soirs, il doit y figurer toutes les interventions, même les plus minimes.

L'évaluation

Tout au long de l'année, l'évaluation s'effectuera sous différentes formes, elle se fera sur plusieurs temps.

- Les parents nous donneront leurs avis, par des questionnaires de satisfaction anonymes ou encore sous d'autres formes comme des boîtes à smileys, un arbre de commentaires ... Ils pourront évaluer : Les activités et les sorties proposées, les relations avec l'équipe d'animation et avec la direction, les transports, la communication, le bien-être des enfants ...
- L'équipe d'animation s'engage à évaluer chaque activité, elle s'engage également à évaluer le travail du directeur en ce qui concerne la gestion de l'accueil avec des questionnaires distribués lors des réunions d'équipe.
- L'Association Départementale PEP 28 donnera également son opinion.
- Les enfants donneront leurs avis sur différents temps de l'accueil de loisirs : les activités, les temps libres, les goûters et les repas ... lors de la météo de la journée mise en place à la fin du goûter.

Tous les mois, le directeur s'engage à présenter un bilan sur le plan administratif (budget, effectif) et pédagogique (équipe d'animation, activités) à l'association des « PEP28 ».

